HAUTE AUTORITE DE REGULATION
DE LA COMMUNICATION ECRITE, AUDIOVISUELLE
ET NUMERIQUE

HARC

COMMUNIQUE N° 008 /HARC/26/P

Le Président de la Haute Autorité de Régulation de la Communication écrite, audiovisuelle et numérique (HARC) invite l'ensemble des créateurs de contenus, blogueurs, influenceurs, TikTokeurs, YouTubeurs ainsi que tous les autres acteurs des réseaux sociaux à procéder à leur inscription dans la base de données de l'institution.

À cet effet, les personnes concernées sont priées de scanner le code QR figurant sur le présent communiqué afin d'accéder au formulaire d'inscription et de renseigner les informations demandées. Celles-ci portent notamment sur leurs nom et prénoms, leur lieu de résidence, leur domaine de spécialité ou d'activité sur les réseaux sociaux, ainsi que leurs coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone).

Il convient de préciser que le même code QR est également accessible sur le site officiel de la HARC.

Au regard de l'importance de cette opération, qui vise à permettre à l'institution de disposer d'une base de données actualisée des acteurs évoluant dans l'univers des réseaux sociaux, le Président de la HARC compte sur la pleine mobilisation et la collaboration de tous les acteurs concernés.

Le Président de la HARC sait pouvoir compter sur le sens de responsabilité et la disponibilité de chacun pour la réussite de cette initiative.

Fait à Lomé, le **09 novembre 2026**

Le Président

Haute Autorité de Régulation de la Communication Ecrite, Audiovisuelle et Numérique ★ HARC ★ Le Président

Pitalounani TELOU